



CONVENTION
DE MINAMATA
SUR LE MERCURE

Distr. générale
16 novembre 2021

Français
Original : anglais

**Conférence des Parties à la Convention
de Minamata sur le mercure
Quatrième réunion**

En ligne, 1^{er}–5 novembre 2021 et Bali (Indonésie),
21–25 mars 2022

**Décision adoptée par la Conférence des Parties à la Convention
de Minamata sur le mercure à sa quatrième réunion**

**Décision MC-4/1 : Date de la reprise de la quatrième réunion de la
Conférence des Parties à la Convention de Minamata sur le
mercure**

La Conférence des Parties,

Rappelant qu'elle a décidé à sa troisième réunion de tenir sa quatrième réunion à Bali (Indonésie) du 1^{er} au 5 novembre 2021,

Sachant que les restrictions liées à la pandémie de maladie à coronavirus n'ont pas permis d'organiser la quatrième réunion de la Conférence des Parties tel qu'initialement prévu,

Notant que le Bureau de la quatrième réunion de la Conférence des Parties est convenu que la réunion se tiendrait en deux segments : un segment en ligne prévu du 1^{er} au 5 novembre 2021 et un segment en présentiel qui aura lieu au premier trimestre de 2022,

Décide d'ajourner la quatrième réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Minamata et de la reprendre en présentiel à Bali (Indonésie) du 21 au 25 mars 2022.
